



## Conseil d'établissement de l'école Saint-Léon-de-Westmount

### Procès verbal de la rencontre **TEAM**

Mercredi 27 novembre 2024, 18 h 34

#### 1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Mot de bienvenue et tour de table
- 1.2 Prise des présences et vérification du quorum
  - 1.2.1 Delphine Léouffre
  - 1.2.2 Tania Giroux O
  - 1.2.3 Frédérique Lapeyre O
  - 1.2.4 Maude Saint-Pierre
  - 1.2.5 Caroline Levert-Gagnon O
  - 1.2.6 William Nahorniak O
  - 1.2.7 Éric Dion O
  - 1.2.8 Julie Caron X
  - 1.2.9 Nicole De Sousa O
  - 1.2.10 Sandrine Bouchard O
  - 1.2.11 Nancy Côté O
  - 1.2.12 Asmaa Dribki O
  - 1.2.13 Julie Bergeron X
  - 1.2.14 Cindy Kuntzler O
  - 1.2.15 Alexis Kaya O
  - 1.2.16 Hira Zawwad
  - 1.2.17 Ariane Labelle-Lemieux O
  - 1.2.18 Priscilla Marrone

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 30 octobre 2024 – **pièce jointe**

- 2.1 L'ordre du jour est adopté
- 2.2 Le PV est adopté
- 2.3 Demande à enseignante au 1<sup>er</sup> cycle de couper l'usage de Classe Dojo à cause d'un usage abusif des communications via ce programme qui nuisait à la gestion de classe et la santé mentale. Ce fut fait.

#### 3. Questions du public

- 3.1 Question de Jing face au déclassage des cours : École Roslyn, des groupes de parents bénévoles se mobilisent pour aider à la gestion de la cour d'école (ex. enlever la glace ou étendre du sel) dans des cas de météo hivernale difficile. Un suivi sera effectuer pour monter une escouade de parents bénévoles anti-glace, la suggestion est accueillie favorablement par le CÉ.

#### 4. Partenaires

- 4.1 Comité des usagers du SDG (Asmaa & Éric)
  - 4.1.1 Delphine a participé à une réunion pour observer le processus et la gestion des recommandations au CÉ. Ce fut une rencontre tendue mais productive. La priorisation et les cas à présenter ont été discutés. Asmaa a été mandatée à titre de présidente du Comité des Usagers. Les

recommandations sont encouragées qu'elles traitent d'aspects positifs ou négatifs, et les dates devraient être coordonnées avec les rencontres du CÉ. Un peu de confusion face à la prise de responsabilité ou les rôles de chaque membre. Les membres sont bienvenus aux rencontres du CÉ au besoin.

- 4.2 OPP – rien cette fois-ci, remerciements aux parents bénévoles à l'École de la Vue.
- 4.3 Comité de parents CSSDM – rien cette fois-ci
- 4.4 Fondation – Le Souper International mardi prochain le 12/3, les ventes de 2022 sont déjà dépassées, toutes et tous sont invités à participer à titre de chef ou à la dégustation. Il reste une semaine avant l'évènement, des billets seront vendus également à la porte. L'avance est préférable pour gérer le nombre de portions à préparer de la part des familles-chefs. De belles rencontres entre parents et dans la communauté Saint-Léon sont anticipées, ce sera pallié avec des achats
- 4.5 Il y a un échange relativement à la date de tenue de l'évènement. C'est important de le tenir avant les Fêtes pour favoriser les échanges et rencontres mentionnés ci-haut. L'équipe du SDG fait beaucoup d'effort dans la décoration et pour la gestion des déplacements le jour-même.
- 4.6 Grande campagne de financement annuelle lancée bientôt, en attente des derniers ajustements du site Web.

## **5. Service de garde – Mot de Mme Asmaa Dribki**

- 5.1 Remerciements à la mère bénévole qui a fait un très beau travail au niveau des objets perdus, les bénévoles sont une aide précieuse car les objets s'accumulent rapidement.
- 5.2 Parascos : La session se terminera le 6 ou 9 décembre, dépendamment des animateurs. Un courriel le 6 ou 7 janvier pour les inscriptions à la session d'hiver. Les parascos d'hiver commenceront le 26 janvier, les autres se poursuivront tel que prévu.
- 5.3 Sur le Padlet, avec les programmes de semaine, il y a un tableau de synthèse qui permet de savoir quel éducateur est affecté à quel groupe à quel moment. Le Camé-Léon précise également le soutien aux devoirs de l'École Internationale.
- 5.4 Demande reçue de parents qui veulent être bénévoles à l'heure du dîner. CSSDM répond non, mais c'est possible de postuler à la CSSDM pour y ouvrir un dossier et cela permet de travailler à l'heure de dîner en tant qu'employé(e). Le SDG est différent de service en classe. L'horaire serait flexible.

- 5.5 La direction souligne qu'un éducateur, Marc-Emmanuel, a quitté le SDG après 25 ans de service (épuisement), prenant sa retraite. Le CÉ le remercie et souligne son travail et on lui souhaite du succès pour la suite.
- 5.6 Nicole demande pourquoi un bénévole ne peut pas aider le SDG (habillement, gestion de repas, etc.), justement parce que les éducateurs peuvent être surmenés. Le bénévolat serait en présence d'un(e) éducateur/trice.
- 5.7 L'équipe de Saint-Léon n'a pas de réponse, la CSSDM désigne ces postes comme des postes de travail. Il est donc nécessaire d'être engagé(e) pour le faire. Une formation et une assurance sont nécessaires, le niveau syndical joue aussi sur ce point, surtout en situation de pénurie.

## 6. Travaux du Conseil

### 6.1 Dossiers à adopter ou à approuver

#### 6.1.1 Consultation PTRDI – site web CSSDM

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/batiments-scolaires/plan-triennal-repartition-destination-immeubles-scolaires/>

Le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles est partagé 97% d'occupation (35 classes, 704 élèves), les prévisions d'effectifs sont énormes et ne peuvent pas toujours prévoir des fluctuations surtout du côté des classes d'accueil. Observation statu quo. La validation est confirmée. Aucune consultation à faire (même si le CÉ croit que nous comptons 34 locaux plutôt que 35, à cause du local d'Anglais). Un commentaire important est envoyé via le formulaire.

*« Le CÉ est inquiet quant aux effectifs prévus pour les trois prochaines années. L'école fonctionne déjà à pleine capacité avec près de 17% d'élèves en classes d'accueil. L'école ne serait pas en mesure d'accueillir une telle hausse. Or, le projet d'école primaire dans le secteur de Peter McGill n'a toujours pas été officialisé. Le besoin pour une école de plus dans le secteur est de plus en plus urgent. »*

Y a-t-il un moyen de faire pression additionnelle pour cet aspect, ex. pétition, puisque le manque éventuel d'effectif sera un enjeu pour les années à venir.

L'endroit pour mettre une nouvelle école au Centre-Ville est une difficulté.

Même avec le manque de réaction de la part du CSSDM, nous avons le devoir de communiquer ce commentaire sans faute afin de solidifier cette prise de position.

Après le local d'Anglais, les locaux de Musique et d'Arts plastiques sont le prochain terrain de réquisition possible.

La victoire de l'agrandissement est soulignée.

La surpopulation est un problème de longue date, déjà il y a plus de 7 ans, plusieurs discussions avec différents paliers de gouvernement, la direction également, mais difficulté à obtenir l'approbation formelle, même si toutes les parties étaient d'accord. Saint-Léon couvre un immense territoire. La seule possibilité maintenant demeure la construction d'une autre école. Il faut protéger les classes spécialisées à

tout prix.

Saint-Léon ne peut être agrandie davantage. Le CÉ s'objectera vivement à une possible réattribution des locaux spécialisés à l'intention de classes-élèves/groupes. Une solution devra être trouvée bientôt.

L'avis de responsabilité est fait, le PTRDI est complété.

#### 6.1.2 Consultation Plan de lutte contre l'intimidation & la violence – pièce jointe

Ledit plan est partagé. Un comité dont les membres sont énumérés, avec la psychoéducatrice Mme Nancy Côté.

Forces : bonne perception du climat scolaire, sentiment général de bien-être, sécurité, relations positives entre élèves et adultes, personnel actif intervenant quand un élève en frappe un autre.

Vulnérabilité : exprimer ses émotions, violences liées à une caractéristique personnelle, impolitesse envers les adultes, propos discriminatoires.

Cible : Diminution de 50% des incidents de violence et d'intimidation physique ou psychologique

3 collectes de données durant l'année, (octobre), janvier, avril, faites par les enseignants et les éducateurs du SDG, répertorier sur le terrain.

Question : pourquoi des collectes en dates spécifiques et non tout au cours de l'année?

Réponse : La nécessité d'avoir un barème, manque d'outil qui soit déjà formulé pour un suivi à l'année. La direction ajoute que ÉVIO est un outil qui permet un suivi mais il n'est pas utilisé à l'année. Les TES sont sondés pour les incidents importants, évitant les incidents mineurs. Les interventions des TES sont le point de référence en dehors des semaines d'échantillonnage.

Comportements attendus : Développement de stratégies pour une gestion autonome des situations de conflit (entraînement). Favoriser des messages clairs : nommer l'émotion et dire clairement ce que l'autre doit arrêter de faire. Visites dans toutes les classes. Uniformisation des interventions et cohérence. Éduquer et sensibiliser les enfants à toutes formes de discrimination. Formation et soutien du SDG. Plusieurs projets et présentations pour appuyer ces éléments de façon dynamique et interactive. La plateforme Moozoom qui travaille les enjeux de l'amitié et de la résolution de conflits via des capsules sera

mise de l'avant en classe également (développement de l'empathie, des émotions, de la gestion et de l'estime de soi avec questionnements et animation de l'enseignant).

Question : Est-ce qu'il y a des ressources pour les parents qui doivent gérer cet aspect à la maison?

Réponse : Il y a un accompagnement complet auprès de l'enfant et des parents. Les parents doivent aussi participer à la dénonciation lorsque les enfants ne se confient pas aux intervenants mais partagent leurs inquiétudes avec leurs parents. Fiche de message clair qui pourrait être mise en valeur à la maison en famille également.

Les TES et les éducateurs doivent faire la part de plusieurs témoignages pour élucider des situations nuancées.

Question : Quelle est l'approche à préconiser pour les élèves qui veulent dénoncer?

Réponse : N'importe quel adulte de l'école peut accueillir une dénonciation. La confiance est importante. Amélioration de visibilité auprès des enfants. M. Paul fait un travail remarquable et une transition douce est en cours.

Durant l'heure du dîner, lorsqu'il y a incident et que le signalement est effectué après, plus aucun contexte n'existe pour faire la part des choses.

Les parents doivent encourager les élèves à venir porter plainte dès que quelque chose ne se passe pas bien. Les parents peuvent également écrire pour établir un pont, mais la première ligne reste un signalement immédiat de la part de l'élève à un adulte présent au moment-même. Justement, le tableau sur le Padlet mentionné ci-haut est un outil utile pour montrer à l'élève à qui il faut faire signalement. Communiquer avec les éducateurs/trices sur papier dans l'agenda est une autre avenue. L'équipe suit la hiérarchie d'entraide. Écrire au SDG est une option et Asmaa peut organiser une rencontre au besoin.

La gestion immédiate du plan est ensuite discutée (1<sup>er</sup> intervenant) puis le suivi ultérieur (2<sup>e</sup> intervenant)

Heureusement, les situations d'intimidation demeurent très rares.

L'écoute et l'accompagnement individuels sont préconisés.

Les parents voulaient connaître les pénalités des autres enfants. Il n'est pas réaliste de confirmer à 100% qu'un problème est réglé en permanence, et l'école gère de manière équitable le soutien aux

victimes et aux auteurs. Il est important de répéter qu'il s'agit d'enfants en milieu d'apprentissage.

6.1.3 Approbation Sorties et activités culturelles / récréatives - **pièce jointe**

6.1.3.1 Le calendrier de sorties a été partagé. Plusieurs belles sorties au menu, le tout est approuvé.

Question : Comment motiver un enseignant qui ne participe pas aux sorties (comme parent)? C'était un enjeu soulevé lors du questionnaire aux parents.

Réponse : Délicat, potentiels facteurs en jeu, et le calendrier est très évolutif, à discuter hors-CÉ. La Direction est ouverte à explorer davantage.

6.1.4 Consultation Critère de sélection direction d'école – **pièce jointe**

6.1.4.1 Le document est partagé et les priorités sont réitérées/modifiées, dont en particulier Mobiliser et réaliser un projet d'établissement fort, axé sur la réussite des élèves, qui passe à Hautement prioritaire (1), précédemment à Moyennement prioritaire (3).

## **7. Informations variées**

### 7.1 Concours pour trouver un nom à la bibliothèque

7.1.1 Ariane : Le vote a été effectué. 4 classes ont participé, le choix s'est arrêté sur la proposition de M. Blaha « BibLÉONthèque ». Un logo ou une police particulière seront à venir!

### 7.2 Portes ouvertes 2025 – le 5 décembre

7.2.1 Invitation aux parents bénévoles, un goûter servi, des élèves de 6<sup>e</sup> année seront guides. Surtout le matin.

7.2.2 Delphine suggère à l'OPP d'inviter des parents bénévoles pour répondre aux questions des parents d'élèves potentiels à la fin de la visite, c'est une rencontre très rassurante qui peut avoir un impact important dans leur décision d'inscription.

7.2.3 Le SDG pourrait être mobiliser pour aider, William et Frédérique sont également interpellés. Caroline confirme sa présence aussi.

## **8. Varia**

8.1 La prochaine rencontre en présentiel sera le 19 mars.

8.2 La rencontre en janvier sera sur TEAMS

Rappel des rencontres à venir :

8.2.1.1 Aucune rencontre en décembre.

8.2.1.2 Le 22 janvier ensuite.

- 8.2.1.3 Le 19 mars après la Semaine de relâche. (Possiblement en présentiel, à confirmer!)
- 8.2.1.4 Le 16 avril avant le congé de Pâques. (mobile/facultative)
- 8.2.1.5 Le 14 mai.
- 8.2.1.6 Le 11 juin (pour le Budget), plus tôt, suivie du Cocktail des bénévoles, en présentiel à l'école.

Levée de la séance: 20h14

*Delphine Léouffre*

2025-06-23